

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1956 B 11983 Numéro SIREN : 712 042 456 Nom ou dénomination : DASSAULT AVIATION

Ce dépôt a été enregistré le 03/06/2020 sous le numéro de dépôt 26241

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 03-06-2020

N° DE DEPOT : 026241

N° GESTION : 1956B11983

N° SIREN : 712042456

DENOMINATION : DASSAULT AVIATION

ADRESSE : 9 Rdt Champs-Elysees-Marcel Dassault 75008 Paris

MILLESIME : 2019

Pas nécessaire

A stylized handwritten mark or signature, possibly a stylized 'P' or a checkmark, written in blue ink.

DASSAULT AVIATION

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 66.789.624 €
SIÈGE SOCIAL : 9, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES-MARCEL DASSAULT
75008 PARIS
712 042 456 R.C.S. PARIS

-oOo-

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 12 MAI 2020

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

-oOo-

TROISIÈME RÉSOLUTION

Affectation et répartition du bénéfice de la Société mère

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées ordinaires, décide, sur la proposition du Conseil d'Administration, d'affecter le bénéfice net de 490 289 664,18 euros intégralement au report à nouveau, portant le report à nouveau de 2 461 744 348,54 euros à 2 952 034 012,72 euros.

Il est rappelé que les dividendes nets distribués au titre des trois exercices précédents et l'abattement correspondant ont été de :

Exercice	Dividende net distribué (en euros)	Abattement ⁽¹⁾
2016	12,1	40 %
2017	15,3	-
2018	21,2	-

⁽¹⁾ abattement pour les personnes physiques

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité de 11 823 688 voix des actionnaires ayant voté par correspondance, 591 voix ayant voté contre et 94 voix s'étant abstenues.

Extrait certifié conforme



Éric TRAPIER
Président du Conseil d'Administration

DASSAULT AVIATION

Société Anonyme

9, rond-point des Champs-Élysées – Marcel Dassault
75008 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

DELOITTE & ASSOCIES

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense

MAZARS

61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

DASSAULT AVIATION

Société Anonyme

9, rond-point des Champs-Élysées – Marcel Dassault
75008 Paris

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société DASSAULT AVIATION,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale de la société DASSAULT AVIATION, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DASSAULT AVIATION relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Risque identifié	Notre réponse
Suivi des contrats Défense <i>(note B11 et élément 20 de l'annexe aux comptes annuels)</i> DASSAULT AVIATION, pour ce qui concerne les contrats Défense, exerce son activité au travers de contrats pour lesquels le chiffre d'affaires et la marge sont comptabilisés soit : • à l'achèvement lors du transfert à l'acquéreur des principaux risques et avantages pour les ventes de biens et pour certaines prestations de développement soit; • à l'avancement selon le degré d'avancement des coûts engagés pour les autres contrats de services; Les résultats sur contrats, ainsi que les éventuelles provisions pour perte à terminaison à la date de clôture, dépendent de la capacité de l'entité : • à mesurer les coûts encourus sur un contrat et, • à estimer de manière fiable les coûts restant à engager jusqu'à la fin du contrat. La Direction de la société considère que le processus de suivi des programmes assuré par des effectifs expérimentés au sein des Directions de Programmes, et de la Direction Financière au travers du contrôle de gestion, est suffisamment robuste pour réaliser des estimations fiables du résultat à terminaison des contrats compte tenu des éléments connus à la clôture des comptes. Pour l'exercice 2019, le chiffre d'affaires Défense comptabilisé par la société s'élève à 5 076 millions d'euros. Le suivi des contrats Défense est un point clé de l'audit en raison : • du niveau d'estimations requis pour la détermination des résultats à terminaison des contrats, • et de leur montant.	A partir de discussions avec les Directions Opérationnelles concernées, nous avons pris connaissance des processus de recensement des coûts et d'évaluation des marges à terminaison. Nous avons également testé le fonctionnement des contrôles internes clés que nous avons estimés pertinents pour notre audit. Dans le cadre de notre audit, nos travaux ont notamment consisté à : • tester les contrôles relatifs aux prévisions de chiffre d'affaires et de coûts sur les contrats ; • mener des entretiens avec les responsables de suivi des programmes et réaliser des tests sur pièces sélectionnées par sondage, sur la base d'une sélection des contrats les plus contributeurs au résultat de la période, afin : ◦ de confirmer l'exécution des prestations du contrat lorsque le chiffre d'affaires est reconnu à l'achèvement, ◦ de tester les coûts et ainsi corroborer leur degré d'avancement retenu lorsque le chiffre d'affaires est reconnu progressivement ; ◦ d'apprécier le caractère raisonnable des hypothèses utilisées pour la détermination des provisions pour risques et charges et tester par sondage les données et coûts observés retenus pour l'évaluation des provisions ainsi que les calculs effectués. • rapprocher les données comptables avec leur suivi analytique opérationnel pour ces mêmes contrats ; • vérifier la correcte allocation analytique des coûts aux ; et Pour une sélection de contrats dont le niveau de marge estimée a connu une évolution de marge particulière par rapport aux estimations antérieures, nous avons recherché à expliquer l'origine des évolutions constatées dans le but de les corroborer avec des justifications techniques et opérationnelles sur la base de notre expérience et d'entretiens avec les directions concernées. Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations données dans les note B11 et élément 20 de l'annexe aux comptes annuels.

Risque identifié	Notre réponse
Evaluation des provisions pour garantie <i>(note B8-1 et élément 14.2 de l'annexe aux comptes annuels)</i> DASSAULT AVIATION assortit ses livraisons d'aéronefs de garanties « courantes » contre les défauts matériels ou logiciels et est soumis à l'obligation de remédier aux non-conformités réglementaires identifiées après la livraison des matériels qui s'imposeraient. Ces garanties constituent donc pour la Société un engagement dont il convient de provisionner les coûts attendus dès la livraison de l'avion. L'estimation des provisions est fondée d'une part, sur les données et coûts observés par modèle d'avion et type d'opérations prises en garantie, et d'autre part sur les coûts estimés, notamment par des devis de spécialistes, de traitement des dysfonctionnements et non-conformités réglementaires. Compte tenu de la flotte en service et de la diversité des coûts potentiellement à encourir, les provisions pour garanties font l'objet de modèles complexes impliquant le jugement de plusieurs Directions Opérationnelles. L'évaluation de ces engagements par la Direction a conduit DASSAULT AVIATION à comptabiliser des provisions pour garanties à hauteur de 955,6 millions d'euros au 31 décembre 2019. L'évaluation de ces provisions constitue un point clé de l'audit en raison : • du niveau de jugement requis pour leur détermination, • de la complexité de leur évaluation, • de leur montant, • et, par conséquent, du caractère potentiellement significatif de leur incidence sur le résultat et les capitaux propres si leurs estimations devaient varier.	A partir de discussions avec les Directions Opérationnelles concernées, nous avons pris connaissance des processus de recensement des risques à garantir ainsi que des procédures mises en place pour déterminer les coûts et les autres données servant de base à l'évaluation des provisions pour garantie. Nous avons également testé le fonctionnement des contrôles internes clés que nous avons estimés pertinents pour notre audit. En outre, nos travaux ont consisté plus particulièrement à : • apprécier la pertinence de la méthodologie de provisionnement retenue par la Direction du Groupe et les jugements exercés par celle-ci, • apprécier, notamment par entretiens avec les Directions Opérationnelles concernées, le caractère raisonnable des hypothèses utilisées pour la détermination des provisions pour garantie, • tester par sondage les données et coûts observés, retenus pour l'évaluation des provisions, ainsi que les calculs effectués. Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations données dans les note B8-1 et élément 14.2 de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-3 et L.225-37-4 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-37-3 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires***Désignation des Commissaires aux comptes***

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société DASSAULT AVIATION par l'Assemblée générale du 25 avril 2002 pour le cabinet Deloitte & Associés et du 19 juin 1990 pour le cabinet Mazars.

Au 31 décembre 2019, le cabinet Deloitte & Associés était dans la 18^{ème} année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars dans la 30^{ème} année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense et Courbevoie, le 12 mars 2020

Les Commissaires aux comptes

Deloitte & Associés

Marc de Villartay

Mazars

Mathieu Mougard



**COMPTES ANNUELS
SOCIÉTÉ MÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2019**

Comptes Annuels

BILAN ACTIF

(en milliers d'euros)	Éléments de l'Annexe	31.12.2019			31.12.2018
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	2	131 628	-111 810	19 818	15 283
Immobilisations corporelles	2	1 297 604	-832 108	465 496	346 692
Immobilisations financières	3	2 402 485	-8 165	2 394 320	2 279 325
TOTAL ACTIFS IMMOBILISÉS		3 831 717	-952 083	2 879 634	2 641 300
Stocks et en-cours	4	3 400 770	-344 266	3 056 504	3 367 554
Avances et acomptes versés sur commandes		2 437 934	0	2 437 934	3 421 666
Créances clients et comptes rattachés	6	957 691	-60 843	896 848	687 674
Autres créances et comptes de régularisation	6	611 305	0	611 305	611 049
Valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie	9	1 987 191	-75	1 987 116	2 870 509
Disponibilités		1 764 946	0	1 764 946	2 126 277
TOTAL ACTIFS CIRCULANTS		11 159 837	-405 184	10 754 653	13 084 729
TOTAL ACTIF		14 991 554	-1 357 267	13 634 287	15 726 029

BILAN PASSIF

(en milliers d'euros)	Éléments de l'Annexe	31.12.2019	31.12.2018
Capital	10, 13	66 790	66 790
Primes d'émission	13	137 186	137 186
Réserves	12	2 472 559	2 206 360
Résultat de l'exercice		490 290	442 438
Subventions d'investissements		1 868	2 410
Provisions réglementées	14	126 345	118 521
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13	3 295 038	2 973 705
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	14	1 340 252	1 223 800
Emprunts et dettes financières (1)	15	359 897	988 785
Avances et acomptes reçus sur commandes		6 825 299	9 179 471
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16	852 137	758 997
Autres dettes, instruments de trésorerie et comptes de régularisation	17	961 664	601 271
TOTAL DETTES		8 998 997	11 528 524
TOTAL PASSIF		13 634 287	15 726 029

(1) dont concours bancaires courants :

0

0

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)	Éléments de l'Annexe	2019	2018
CHIFFRE D'AFFAIRES	20	6 976 456	4 398 911
Variation des en-cours de production		-573 758	136 476
Reprises provisions et amortissements, transferts de charges		564 863	774 127
Autres produits		20 876	105 051
PRODUITS D'EXPLOITATION		6 988 437	5 414 565
Achats consommés		-4 095 990	-2 852 156
Charges de personnel		-806 138	-758 718
Autres charges d'exploitation		-486 030	-435 693
Impôts et taxes		-68 771	-59 693
Dotations aux amortissements	2	-60 558	-57 776
Dotations aux provisions	14	-734 850	-852 465
CHARGES D'EXPLOITATION		-6 252 337	-5 016 501
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		736 100	398 064
RÉSULTAT FINANCIER	22	112 444	92 689
RÉSULTAT COURANT		848 544	490 753
Résultat exceptionnel	23	-16 136	240 523
Participation et intéressement des salariés		-147 306	-130 835
Impôts sur les résultats	24	-194 812	-158 003
RÉSULTAT NET		490 290	442 438

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)	Éléments de l'Annexe	2019	2018
I - FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION			
RÉSULTAT NET		490 290	442 438
Annulation des résultats sur cessions d'actifs immobilisés	23	2 985	-21
Montant net des dotations et reprises aux comptes d'amortissements et de provisions (à l'exclusion de celles liées au Besoin en Fonds de Roulement)	2, 3, 14	192 160	336 708
Capacité d'autofinancement		685 435	779 125
Variation des stocks et en-cours (valeur nette)	4	311 050	-104 480
Variation des avances et acomptes versés		983 732	-751 296
Variation des créances clients et comptes rattachés (valeur nette)	6	-209 174	-252 190
Variation des autres créances, instruments de trésorerie et comptes de régularisation	6	2 472	-98 450
Variation des avances et acomptes reçus		-2 354 172	1 338 329
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés		93 140	131 480
Variation des autres dettes, instruments de trésorerie et comptes de régularisation	17	360 393	111 790
Augmentation (-) ou diminution (+) du Besoin en Fonds de Roulement		-812 559	375 183
Total I		-127 124	1 154 308
II - FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	2	-188 801	-118 697
Acquisitions d'immobilisations financières	3	-123 445	-21 242
Variation des subventions d'investissements		-543	-700
Cessions ou réductions d'actifs immobilisés	2, 3, 23	2 968	14 469
Total II		-309 821	-126 170
III - FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Variation du capital	13	0	295
Variation des autres fonds propres	13	0	60 937
Augmentation des dettes financières	15	101 858	69 020
Remboursement des dettes financières	15	-730 746	-173 281
Dividendes versés au cours de l'exercice	32	-176 238	-126 604
Total III		-805 126	-169 633
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (I + II +III)		-1 242 071	858 505
Trésorerie nette à l'ouverture (1)		4 992 741	4 134 236
Trésorerie nette à la clôture (1)		3 750 670	4 992 741

(1) la trésorerie correspond aux postes du bilan suivants :

[disponibilités] + [valeurs mobilières de placement brutes] – [concours bancaires courants]

NOTES AUX COMPTES SOCIÉTÉ MÈRE

GÉNÉRALITÉS

1 Règles et méthodes comptables

BILAN

2 Immobilisations incorporelles et corporelles

2.1 Immobilisations incorporelles

2.2 Immobilisations corporelles

3 Immobilisations financières

4 Stocks et en-cours

5 Intérêts sur éléments de l'actif

6 Créances clients et autres créances

6.1 Détail

6.2 Échéancier - valeur brute

7 Produits à recevoir

8 Charges et produits constatés d'avance

9 Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant

10 Capital social et actions propres

10.1 Capital social

10.2 Actions propres

10.3 Paiements en actions

11 Identité de la Société Mère consolidant globalement les comptes de la Société

12 Réserves

12.1 Réserves

12.2 Réserves d'écarts de réévaluation

13 Variation des capitaux propres au cours de l'exercice

14 Provisions

14.1 État des provisions

14.2 Détail des provisions pour risques et charges

15 Emprunts et dettes financières

16 État des échéances des dettes

17 Autres dettes, instruments de trésorerie et comptes de régularisation

18 Charges à payer

19 Éléments concernant les entreprises liées et les participations

COMPTE DE RÉSULTAT

20 Chiffre d'affaires

21 Charges de recherche et développement

22 Résultat financier

23 Résultat exceptionnel

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

24 Ventilation de la charge d'impôts sur les résultats

25 Engagements hors bilan

26 Actifs et passifs éventuels

27 Instruments financiers : portefeuille d'opérations de change en dollars

28 Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

29 Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

30 Rémunération des mandataires sociaux

31 Effectif moyen

32 Résultat de la Société au cours des cinq derniers exercices

DASSAULT AVIATION

9, ROND-POINT DES CHAMPS-ÉLYSÉES MARCEL DASSAULT- 75008 PARIS

*Société Anonyme au capital de 66 789 624 euros, cotée et immatriculée en France
712 042 456 RCS PARIS*

Élément 1 - Règles et méthodes comptables

A/ PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les états financiers de la Société Mère au 31 décembre 2019 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 26 février 2020 et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 12 mai 2020. Les comptes individuels sont établis conformément au règlement ANC 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, mis à jour de l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables.

Les méthodes qui ont présidé à la présentation des comptes annuels sont comparables d'un exercice à l'autre.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'établissement des états financiers de la Société conduit la Direction à réaliser des estimations et émettre des hypothèses susceptibles d'avoir un impact sur les montants inscrits au bilan et au compte de résultat. Ces estimations concernent notamment :

- les résultats sur les contrats en cours,
- la détermination du montant des provisions pour risques et charges et des provisions pour dépréciation.

Ces estimations sont chiffrées en prenant en considération l'expérience passée, les éléments connus à la clôture des comptes ainsi que des hypothèses raisonnables d'évolution. Les résultats réalisés ultérieurement pourraient donc présenter des différences par rapport à ces estimations.

B/ PRINCIPES D'ÉVALUATION

• B1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. Les frais financiers ne sont pas immobilisés.

Chacun des composants identifiés d'une immobilisation fait l'objet d'une comptabilisation et d'amortissements séparés.

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire. Aucune valeur résiduelle n'est prise en compte, sauf pour les avions.

Comptes Annuels

Les durées d'amortissement retenues sont fonction des durées d'utilité estimées des actifs. Ces dernières sont revues à chaque clôture pour les actifs immobilisés significatifs. La durée d'utilité initiale d'un bien est prolongée ou réduite si les conditions d'utilisation du bien le justifient. Les durées d'utilité initiales s'établissent comme suit :

Logiciels	3-4 ans
Bâtiments industriels	20-25 ans
Immeubles de bureau	20-25 ans
Agencements et aménagements	7-15 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3-10 ans
Avions	10-15 ans
Matériel roulant	4 ans
Autres immobilisations corporelles	3-10 ans
Biens d'occasion	au cas par cas

• B2 Perte de valeur des actifs

La Société effectue un test de dépréciation dès l'apparition d'indice de perte de valeur. Les indices de perte de valeur proviennent des changements significatifs défavorables, présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus par la Société.

La Société déprécie les immobilisations corporelles et incorporelles d'un actif lorsque la valeur nette comptable de l'actif est supérieure à sa valeur actuelle. Le montant de la dépréciation comptabilisée en résultat est égal à l'écart constaté entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle. La valeur actuelle d'un actif correspond au montant le plus élevé entre sa valeur vénale (diminuée des coûts de vente) et sa valeur d'usage.

La valeur d'usage d'un actif est calculée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés, avec un taux d'actualisation après impôts de 6,7% (7,2% au 31 décembre 2018) et un taux de croissance à long terme de 2% (identique à celui du 31 décembre 2018). Le taux d'actualisation retenu intègre les taux en vigueur dans le secteur aéronautique et a été calculé selon la même méthode qu'en 2018. Les flux après impôts sont projetés sur une durée n'excédant pas 5 ans et la méthode tient compte d'une valeur terminale. Ces flux de trésorerie futurs résultent des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction.

Concernant la participation détenue dans Thales, lorsqu'un test de dépréciation est effectué, les hypothèses opérationnelles et financières utilisées proviennent directement de la Direction de Thales.

• B3 Participations, autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

Les valeurs brutes sont constituées par le coût d'achat hors frais accessoires, à l'exception de celles qui ont fait l'objet de la réévaluation légale 1976. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute. La valeur d'inventaire est la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Dassault Aviation évalue la valeur d'inventaire pour les titres de participation cotés selon le cours de bourse moyen du mois de clôture et pour les titres non cotés, en l'absence d'éléments de valorisation externes, selon la quote-part de situation nette.

• B4 Stocks et en-cours

Les articles entrant en stock de matières premières, produits intermédiaires ou produits finis sont évalués au coût d'acquisition pour les articles achetés et au coût de production pour les articles fabriqués. Les sorties de stocks sont valorisées au prix moyen pondéré, à l'exception des avions d'occasion qui sont sortis à leur coût d'acquisition. Les en-cours sont évalués en coût de production et ne comprennent pas de frais financiers.

Les stocks et en-cours sont dépréciés si leur valeur nette de réalisation est inférieure à leur valeur constatée dans les comptes.

La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et la réalisation de la vente. Elle prend en compte l'obsolescence technique ou commerciale des articles et les risques liés à leur faible rotation.

• B5 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable.

• B6 Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés pour le montant reçu. Les frais de transaction sont comptabilisés en charge de l'exercice.

• B7 Provisions réglementées

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent les provisions pour hausse des prix et les amortissements dérogatoires.

• B8 Provisions pour risques et charges

B8-1 Provisions pour garantie

Dans le cadre des contrats de vente ou marchés, Dassault Aviation a des obligations formelles de garantie des matériels, des produits et / ou prestations (développements logiciels, intégration systèmes, etc.) livrés.

Ces obligations peuvent être distinguées entre :

- garantie « courante » : remise en état des matériels défectueux au cours de leur période de garantie contractuelle ou par obligation implicite, traitement des dysfonctionnements matériels ou logiciels identifiés après qualification et mise à disposition des utilisateurs, ...
- garantie « réglementaire » : traitement par le constructeur de toute évolution du cadre réglementaire décidée par les autorités de la réglementation ou de toute non-conformité réglementaire identifiée par le constructeur ou un utilisateur après livraison des matériels ou produits livrés.

La détermination du montant des provisions de garantie s'effectue principalement comme suit :

- pour la garantie courante des matériels : sur la base du retour d'expérience des coûts constatés, selon les rubriques de garantie couvertes contractuellement et selon les modèles d'avions concernés,
- pour le traitement des dysfonctionnements ou des évolutions et non-conformités réglementaires : sur la base de devis établis par les spécialistes des métiers concernés par les corrections à apporter, ces corrections ayant été recensées dans des « dossiers techniques ».

B8-2 Coût des départs à la retraite et prestations assimilées

Les engagements envers le personnel en matière de coût des départs à la retraite et des prestations assimilées sont provisionnés pour les obligations restant à courir. Ils sont estimés pour l'ensemble du personnel sur la base des droits courus et d'une projection des salaires actuels, avec la prise en compte du risque de mortalité, de la rotation des effectifs et d'une hypothèse d'actualisation. Les taux utilisés ont été déterminés par référence au taux de rendement des obligations privées à long terme de première qualité de maturité équivalente à la durée des engagements évalués.

Comptes Annuels

Les écarts actuariels, ou analysés comme tels, sont intégralement comptabilisés en résultat d'exploitation dans l'exercice au cours duquel ils sont constatés. La provision qui apparaît au bilan correspond au montant de l'engagement total net des montants externalisés.

• B9 Instruments de couvertures

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux risques de variation des cours de change, des taux d'intérêt et de manière plus marginale aux risques de variation des cours de matières premières.

Les risques de change résultent essentiellement des ventes réalisées en dollars US. Les flux de trésorerie futurs correspondants sont partiellement couverts en utilisant des contrats de change à terme et des options de change.

Les risques de taux résultent de la part des emprunts à taux variable contractés par la Société. Des swaps de taux ont été mis en place pour couvrir ces risques.

Les effets de la couverture, y compris le report / déport, sont comptabilisés au rythme de l'élément couvert et suivent le même classement que ce dernier, à savoir le résultat d'exploitation.

Les primes payées ou encaissées sur les achats ou ventes éventuelles d'options ne sont portées en résultat qu'à l'échéance de ces options, à l'exception des primes concernant les stratégies « à prime zéro » qui sont portées immédiatement en résultat, afin de ne pas créer de décalages temporaires.

Les instruments de couvertures sont des engagements hors bilan à l'exception de ceux couvrant des positions bilanciellles qui font l'objet d'une comptabilisation en instruments de trésorerie.

• B10 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur en euros à la date de l'opération de paiement ou d'encaissement, à l'exception des flux nets associés à la couverture de change globale, qui sont comptabilisés au cours de cette couverture pour l'année.

Les créances et les dettes en devises non soldées sont réévaluées en euros sur la base du cours de clôture.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date d'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en euros précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites à des comptes transitoires :

- à l'actif du bilan, écart de conversion actif lorsque la différence correspond à une perte latente,
- au passif du bilan, écart de conversion passif lorsque la différence correspond à un gain latent.

Une position globale de change est calculée par échéance des créances et dettes non couvertes. Quand une position globale de change par échéance est une perte latente, une provision est constituée à hauteur de ce risque.

Les écarts de conversion sur les disponibilités au 31 décembre sont portés au compte de résultat.

• B11 Chiffre d'affaires et résultats

Les résultats à terminaison sont déterminés à partir des estimations de chiffre d'affaires et des coûts à terminaison (prenant en compte les prévisions des Directions de Programmes) qui sont revus au fur et à mesure de l'avancement des contrats et tiennent compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté. Les éventuelles pertes à terminaison sont comptabilisées dès qu'elles sont connues.

Contrats de vente de biens et de développement :

Le chiffre d'affaires et le résultat sont comptabilisés lorsque Dassault Aviation a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, et lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront à la Société.

En règle générale, le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison des biens ou des prestations de développement. Les coûts correspondants sont valorisés sur la base du résultat à terminaison estimé au contrat. Si les coûts estimés sont inférieurs aux coûts constatés, la différence est stockée en en-cours. Si les coûts estimés sont supérieurs aux coûts constatés, une provision pour travaux restant à venir est constatée à la clôture.

Autres contrats de services :

Les produits relatifs aux autres prestations de services sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement des coûts engagés. Les résultats sont constatés au fur et à mesure de cet avancement s'ils peuvent être déterminés de façon fiable.

Les contrats impliquant les commettants et pour lesquels Dassault Aviation est seul signataire font l'objet d'une comptabilisation de la totalité du chiffre d'affaires et des charges correspondantes (y compris la part des commettants).

• **B12 Plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement**

Les plus-values latentes sur valeurs mobilières de placement ne sont enregistrées que lors de leur réalisation effective. L'impôt sur les dites plus-values latentes est enregistré en charges payées d'avance jusqu'à prise en compte de la plus-value en résultat financier.

Cette méthode qui déroge au principe de comptabilisation de l'impôt sur les plus-values latentes a été adoptée pour donner une image plus fidèle du résultat de la Société.

• **B13 Actions propres**

La valeur d'inventaire des actions propres à la clôture de l'exercice est déterminée par le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture. Si le cours de bourse est inférieur à la valeur d'achat, une dépréciation est comptabilisée, à l'exception des titres en voie d'annulation ou des actions détenues en vue de leur attribution dans le cadre d'un plan déterminé.

C/ INTÉGRATION FISCALE

La Société a opté pour le régime d'intégration fiscale en 1999, en application des articles 223 A et suivants du CGI. Depuis le 1er janvier 2012, le périmètre du groupe d'intégration comprend Dassault Aviation, Dassault Aéro Service et Dassault Aviation Participations.

Cette intégration fiscale est renouvelable tacitement par période de cinq exercices.

Par convention, son incidence est neutre sur les résultats des sociétés intégrées : les charges d'impôts sont prises en compte par les sociétés intégrées comme en l'absence d'intégration fiscale.

Élément 2 - Immobilisations incorporelles et corporelles

2.1 Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2018	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres	31.12.2019
Valeur brute					
Logiciels, brevets, licences et valeurs similaires	114 883	10 193	-1	3 347	128 422
Immobilisations en cours ; avances et acomptes	4 326	2 227	0	-3 347	3 206
	119 209	12 420	-1	0	131 628
Amortissements					
Logiciels, brevets, licences et valeurs similaires	-103 926	-7 885	1	0	-111 810
	-103 926	-7 885	1	0	-111 810
Valeur nette					
Logiciels, brevets, licences et valeurs similaires	10 957				16 612
Immobilisations en cours ; avances et acomptes	4 326				3 206
Total	15 283	4 535	0	0	19 818

2.2 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2018	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres	31.12.2019
Valeur brute					
Terrains	38 214	2 722	-53	820	41 703
Constructions	303 803	16 025	-1 284	1 678	320 222
Installations techniques, matériel et outillage	535 364	21 624	-6 605	5 702	556 085
Autres immobilisations corporelles	227 293	55 626	-1 884	1 149	282 184
Immobilisations en cours ; avances et acomptes	28 063	80 384	-1 688	-9 349	97 410
	1 132 737	176 381	-11 514	0	1 297 604
Amortissements					
Terrains	-8 712	-767	53	0	-9 426
Constructions	-216 844	-10 793	1 192	0	-226 445
Installations techniques, matériel et outillage	-439 305	-27 699	6 523	0	-460 481
Autres immobilisations corporelles	-115 949	-13 414	1 657	0	-127 706
	-780 810	-52 673	9 425	0	-824 058
Dépréciations (1)					
Autres immobilisations corporelles	-5 235	-8 050	5 235	0	-8 050
	-5 235	-8 050	5 235	0	-8 050
Valeur nette					
Terrains	29 502				32 277
Constructions	86 959				93 777
Installations techniques, matériel et outillage	96 059				95 604
Autres immobilisations corporelles	106 109				146 428
Immobilisations en cours ; avances et acomptes	28 063				97 410
Total	346 692	115 658	3 146	0	465 496

(1) tests de dépréciation des immobilisations corporelles (cf. paragraphe B2 des règles et méthodes comptables) :

- Une provision de 8 050 milliers d'euros a été constituée en 2019 sur les avions immobilisés.
- Les tests de dépréciation réalisés au niveau des autres immobilisations corporelles n'ont mis en évidence aucune dépréciation à enregistrer au 31 décembre 2019.

Élément 3 - Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31.12.2018	Acquisitions Dotations	Cessions Reprises	Autres	31.12.2019
Participations (1)	2 194 000	110 008	0	0	2 304 008
Créances rattachées à des participations	16 863	11 489	-483	0	27 869
Autres titres immobilisés	37 387	0	-3 066	0	34 321
Prêts	2 096	240	-293	0	2 043
Autres immobilisations financières	32 557	1 708	-21	0	34 244
Total	2 282 903	123 445	-3 863	0	2 402 485
Provisions	-3 578	-8 011	3 424	0	-8 165
Valeur nette	2 279 325	115 434	-439	0	2 394 320

(1) dont Thales : 1 984 272 milliers d'euros.

Cours de bourse de l'action Thales et test de dépréciation :

Sur la base du cours de bourse de l'action Thales au 31 décembre 2019, soit 92,52 euros par action, la participation de Dassault Aviation dans Thales est valorisée à 4 860 millions d'euros.

En l'absence d'indication objective de perte de valeur, les titres Thales n'ont pas fait l'objet d'un test de dépréciation au 31 décembre 2019.

État des échéances des immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Total	À moins d'un an	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	27 869	4 370	23 499
Prêts	2 043	210	1 833
Autres immobilisations financières	34 244	32 264	1 980
Total	64 156	36 844	27 312

Informations relatives aux filiales et participations

La Société publiant des comptes consolidés, le tableau des filiales et participations est présenté sous une forme agrégée.

(en milliers d'euros)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société	Montant des cautions et avals fournis par la Société	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
	Brute	Nette			
Filiales					
Filiales françaises	119 153	119 153	0	0	0
Filiales étrangères	152 484	152 484	6 984	90 659	0
Total	271 637	271 637	6 984	90 659	0
Participations					
Participations françaises	1 990 841	1 986 950	0	0	114 765
Participations étrangères	75 851	71 731	21 672	0	16
Total	2 066 692	2 058 681	21 672	0	114 781
Total général	2 338 329	2 330 318	28 656	90 659	114 781

Élément 4 - Stocks et en-cours

(en milliers d'euros)	31.12.2019			31.12.2018
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Matières premières	200 734	-88 283	112 451	95 441
En-cours de production	2 304 586	0	2 304 586	2 878 344
Produits intermédiaires et finis	895 450	-255 983	639 467	393 769
Total	3 400 770	-344 266	3 056 504	3 367 554

Élément 5 - Intérêts sur éléments de l'actif

Il n'y a pas d'intérêt inclus dans la valeur des stocks et en-cours.

Élément 6 - Créances clients et autres créances

6.1 Détail

(en milliers d'euros)	31.12.2019			31.12.2018
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Clients et comptes rattachés				
Clients et comptes rattachés	957 691	-60 843	896 848	687 674
	957 691	-60 843	896 848	687 674
Autres créances et comptes de régularisation				
Autres créances	199 091	0	199 091	346 704
Charges constatées d'avance	396 850	0	396 850	246 409
Comptes de régularisation	15 364	0	15 364	17 936
	611 305	0	611 305	611 049
Total	1 568 996	-60 843	1 508 153	1 298 723

La part des créances échues non dépréciées fait l'objet d'un suivi individuel régulier.

6.2 Échéancier - valeur brute

(en milliers d'euros)	31.12.2019			31.12.2018		
	Total	À moins d'un an	À plus d'un an	Total	À moins d'un an	À plus d'un an
Clients et comptes rattachés (1)	957 691	824 873	132 818	744 796	616 112	128 684
Autres créances	199 091	199 091	0	346 704	277 704	69 000
Charges constatées d'avance	396 850	238 120	158 730	246 409	168 082	78 327
Comptes de régularisation	15 364	15 364	0	17 936	17 936	0
Total	1 568 996	1 277 448	291 548	1 355 845	1 079 834	276 011

(1) dont créances représentées par des effets de commerce : 27 323 milliers d'euros au 31 décembre 2019 et 66 162 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

Élément 7 - Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan (en milliers d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Créances rattachées aux participations	99	33
Créances clients et comptes rattachés	543 615	452 110
Autres créances et comptes de régularisation	0	76 702
Valeurs mobilières de placement	356	201
Disponibilités	1 637	952
Total	545 707	529 998

Élément 8 - Charges et produits constatés d'avance

(en milliers d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Produits d'exploitation	525 655	157 327
Charges d'exploitation (1)	396 850	246 409
(1) dont IS sur plus-values latentes	143 234	142 756

Élément 9 - Différence d'évaluation sur éléments fongibles de l'actif circulant

Valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie (en milliers d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie - valeur au bilan	1 952 303	2 834 227
Valeurs mobilières de placement et instruments de trésorerie - valeur de marché	2 334 084	3 216 163

Élément 10 - Capital social et actions propres

10.1 Capital social

Le capital social s'élève à 66 790 milliers d'euros et se compose de 8 348 703 actions ordinaires de 8 euros chacune, comme au 31 décembre 2018.

10.2 Actions propres

Les mouvements sur actions propres sont détaillés ci-dessous :

(en nombre de titres)	2019	2018
Actions propres au 1er janvier	37 175	38 600
Achats d'actions propres	0	0
Annulations d'actions	0	0
Paielements en actions	-1 575	-1 425
Actions propres au 31 décembre	35 600	37 175

Les 35 600 actions auto-détenues au 31 décembre 2019 sont affectées à d'éventuelles attributions d'actions de performance et à un éventuel contrat de liquidité permettant d'assurer l'animation du marché.

10.3 Paielements en actions

Des actions de performance ont été attribuées aux mandataires au cours des Conseils d'Administration des 7 mars 2018 et 27 février 2019 (caractéristiques des plans décrites au paragraphe 5.5 du rapport de gestion).

1 575 actions de performance ont été acquises par les mandataires sociaux le 7 mars 2019, les conditions de performance fixées par le Conseil d'Administration du 7 mars 2018 ayant été atteintes.

Les actions attribuées, non encore acquises, sont soumises à des conditions de performance.

Date de décision d'attribution	Période d'acquisition	Nombre d'actions attribuées	Nombre d'actions livrées en 2019	Nombre d'actions annulées (1)	Soldes d'actions de performance au 31.12.2019
07.03.2018	Du 07.03.2018 au 06.03.2019	1 575	1 575	0	0
27.02.2019	Du 27.02.2019 au 26.02.2020	2 025	0	0	2 025

(1) actions annulées en cas de non atteinte partielle ou totale des conditions de performance.

Élément 11 - Identité de la Société Mère consolidant globalement les comptes de la Société

	% intégration
GROUPE INDUSTRIEL MARCEL DASSAULT (GIMD) 9, Rond-Point des Champs-Élysées - Marcel Dassault 75008 PARIS	62,50%

Élément 12 - Réserves

12.1 Réserves

(en milliers d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Écarts de réévaluation	4 136	4 136
Réserve légale	6 679	6 650
Report à nouveau	2 461 744	2 195 574
Total	2 472 559	2 206 360

12.2 Réserves d'écarts de réévaluation

(en milliers d'euros)	Variation de la réserve de réévaluation			
	31.12.2018	Mouvements 2019		31.12.2019
		Diminutions dues aux cessions	Autres variations	
Terrains	3 615	0	0	3 615
Participations	521	0	0	521
Total	4 136	0	0	4 136
Réserve de réévaluation (1976)	4 136	0	0	4 136

Élément 13 - Variation des capitaux propres au cours de l'exercice

1/ Résultat de l'exercice

	2019	2018
Résultat comptable		
Milliers d'euros	490 290	442 438
Euros par action	58,73	52,99
Variation des capitaux propres hors résultat de l'exercice		
Milliers d'euros	7 282	60 783
Euros par action	0,87	7,28
Dividendes		
Milliers d'euros	212 057 (1)	176 993 (2)
Euros par action	25,40 (1)	21,20 (2)

(1) proposés par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale.

(2) les dividendes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018 ont été versés pour 176 238 milliers d'euros, déduction faite des dividendes sur les actions auto-détenues.

2/ Tableau de variation des capitaux propres hors résultat de l'exercice (en milliers d'euros)

	Avant affectation résultat 2018 31.12.2019	Après affectation résultat 2018 31.12.2019
A -		
1. Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2018 hors résultat de l'exercice	2 531 267	2 531 267
2. Résultat 2018 avant affectation	442 438	
3. Affectation du résultat 2018 à la situation nette par l'A.G.O.		266 200
4. Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2019	2 973 705	2 797 467
B - Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice 2019		0
1. Variation du capital		0
2. Variation des autres postes		0
C - (= A4 + B) Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice 2019		2 797 467
D - Variation en cours d'exercice hors résultat 2019		7 281
1. Variation du capital		0
2. Variation des primes, réserves, report à nouveau		0
3. Contreparties de réévaluation - réserve		0
4. Variation des provisions réglementées et subventions d'investissements		7 281
5. Autres variations		0
E - Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice 2019 hors résultat 2019 avant A.G.O. (= C + D)		2 804 748
F - Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice 2019 hors résultat 2019 (= E - C)		7 281

Élément 14 - Provisions

14.1 État des provisions

(en milliers d'euros)	31.12.2018	Dotations	Reprises	Autres	31.12.2019
Provisions réglementées					
Pour hausse des prix	63 693	11 307 (3)	-10 227 (3)	0	64 773
Amortissements dérogatoires	54 810	15 235 (3)	-8 491 (3)	0	61 554
Plus-values réinvesties	18	0 (3)	0 (3)	0	18
	118 521	26 542	-18 718	0	126 345
Provisions pour risques et charges					
D'exploitation	1 223 800	321 691 (1)	-205 239 (1)	0	1 340 252
Financiers	0	0 (2)	0 (2)	0	0
Exceptionnels	0	0 (3)	0 (3)	0	0
	1 223 800	321 691	-205 239	0	1 340 252
Provisions pour dépréciation					
Sur immobilisations incorporelles	0	0 (1)	0 (1)	0	0
Sur immobilisations corporelles	5 235	8 050 (1)	-5 235 (1)	0	8 050
Sur immobilisations financières	3 578	8 011 (2)	-3 424 (2)	0	8 165
Sur stocks et en-cours	296 216	344 266 (1)	-296 216 (1)	0	344 266
Clients et comptes rattachés	57 122	60 843 (1)	-57 122 (1)	0	60 843
Sur valeurs mobilières de placement	150	75 (2)	-150 (2)	0	75
	362 301	421 245	-362 147	0	421 399
Total	1 704 622	769 478	-586 104	0	1 887 996

	{ - d'exploitation	734 850 (1)	-563 812 (1)
Dont dotations et reprises	{ - financières	8 086 (2)	-3 574 (2)
	{ - exceptionnelles	26 542 (3)	-18 718 (3)
		769 478	-586 104

14.2 Détail des provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31.12.2018	Dotations	Reprises	Autres	31.12.2019
D'exploitation					
Coûts des départs à la retraite et charges de rémunération (1)	151 645	115 981	-37 479	0	230 147
Congés de fin de carrière	5 317	0	-5 317	0	0
Garantie (2)	871 300	176 100	-91 800	0	955 600
Prestations de services et travaux restant à réaliser (2)	191 453	25 349	-66 558	0	150 244
Pour perte de change	4 085	4 261	-4 085	0	4 261
	1 223 800	321 691	-205 239	0	1 340 252
Financiers					
Divers	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0
Exceptionnels					
Divers	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0
Total des provisions pour risques et charges	1 223 800	321 691	-205 239	0	1 340 252

(1) provisions pour coûts des départs à la retraite et charges de rémunération :

Les engagements liés aux coûts des départs à la retraite sont calculés pour l'ensemble du personnel suivant la méthode des unités de crédits projetées. Ils sont provisionnés en totalité pour les obligations restant à courir.

La simulation de la projection de carrière est pondérée par la table de mortalité du code des assurances et par le taux de rotation du personnel constaté (variable suivant l'âge). Le coût des départs est retenu au prorata du nombre d'années d'ancienneté du salarié à la clôture de l'exercice par rapport à son espérance totale d'années de carrière (cf. principes comptables B8-2).

Le calcul prend en compte les hypothèses annuelles suivantes : augmentation des salaires de 3,93% et taux d'actualisation de 0,7%.

La Société a externalisé une partie de ses engagements en souscrivant un contrat d'assurance pour un montant de 300 000 milliers d'euros.

Au 31 décembre 2019, le solde de la provision relative aux médailles du travail est de 3 551 milliers d'euros.

(2) provisions pour garantie, prestations de services et travaux restant à réaliser :

Les provisions tiennent compte de l'évolution de la flotte en service et des marchés livrés. En 2019, cette évolution est principalement liée aux marchés militaires livrés.

Élément 15 - Emprunts et dettes financières

(en milliers d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	250 285	875 421
Emprunts et dettes financières divers (2)	109 612	113 364
Total	359 897	988 785

(1) initialement à taux variable, les emprunts souscrits par la Société ont été swapés à taux fixe. Les contrats de ces emprunts comportent des clauses usuelles de défaut et de restrictions en matière de conditions de sûretés et d'opérations de fusion ou de cession. Une des clauses des emprunts prévoit qu'un remboursement anticipé serait exigé si GIMD venait à détenir moins de 50% du capital de Dassault Aviation avant la date d'échéance des emprunts. Ces emprunts ne contiennent pas de clauses de remboursement ou d'exigibilité anticipés fondées sur le rating ou sur des ratios financiers.

Ces emprunts, libellés en euros, sont remboursables à hauteur de 250 millions d'euros en 2020.

(2) au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018, les dettes financières diverses comprennent essentiellement la participation des salariés en compte courant bloqué.

Il n'y a pas d'emprunt participatif.

Élément 16 - État des échéances des dettes

(en milliers d'euros)	Total	À moins d'un an	À plus d'un an et moins de 5 ans	À plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	250 285	250 285	0	0
Emprunts et dettes financières divers (1)	109 612	19 060	90 477	75
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (2)	852 137	852 137	0	0
Dettes fiscales et sociales	239 768	239 768	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 040	25 040	0	0
Autres dettes	147 748	147 748	0	0
Total	1 624 590	1 534 038	90 477	75

(1) cf. élément 15.

(2) dont dettes représentées par des effets de commerce : 69 935 milliers d'euros.

Élément 17 - Autres dettes, instruments de trésorerie et comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Dettes fiscales et sociales	239 768	252 743
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 040	5 448
Autres dettes	147 748	160 675
Produits constatés d'avance	525 655	157 327
Comptes de régularisation passif	13 731	15 622
Instruments de trésorerie	9 722	9 456
Total	961 664	601 271

Élément 18 - Charges à payer

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan (en milliers d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Emprunts et dettes financières (1)	745	1 116
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	617 726	570 945
Autres dettes et comptes de régularisation	288 626	279 444
Total	907 097	851 505

(1) dont intérêts courus sur emprunts auprès d'établissements de crédit : 277 milliers d'euros au 31 décembre 2019 et 405 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

Élément 19 - Éléments concernant les entreprises liées et les participations

(en milliers d'euros)	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations	271 897	2 032 111
Créances rattachées à des participations	6 984	20 882
Prêts et autres immobilisations financières	33 071	0
Avances et acomptes versés sur commandes	91 573	1 480 284
Créances clients et comptes rattachés	160 070	733
Créances diverses	790	0
Avances et acomptes reçus sur commandes	266 992	2 567
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	168 466	180 846

Élément 20 - Chiffre d'affaires

(en milliers d'euros)	2019	2018
A) Par produit :		
Ventes de biens	5 313 173	3 163 609
Ventes de services	1 663 283	1 235 302
Total	6 976 456	4 398 911
B) Par zone géographique :		
France	862 094	1 075 301
Export (1)	6 114 362	3 323 610
Total	6 976 456	4 398 911

(1) le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre des contrats Rafale Export est comptabilisé sur une base brute (y compris la part des commettants).

Élément 21 - Charges de recherche et développement

Les dépenses de recherche et développement sont enregistrées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont constatées et représentent :

(en milliers d'euros)	2019	2018
Charges de recherche et développement	-501 408	-371 771

La stratégie et les axes d'efforts de la Société en matière de recherche et développement sont décrits dans le rapport de gestion.

Élément 22 - Résultat financier

(en milliers d'euros)	2019	2018
Produits de participation (1)	114 944	94 666
Produits d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	292	329
Autres intérêts et produits assimilés	11 612	12 726
Reprises sur provisions pour titres de participation	3 424	6 232
Reprises sur provisions pour valeurs mobilières de placement	150	0
Produits financiers	130 422	113 953
Dotations aux provisions pour titres de participation	-2 091	0
Dotations aux provisions pour autres titres immobilisés	-5 920	-3 424
Dotations aux provisions pour valeurs mobilières de placement	-75	-150
Intérêts et charges assimilées	-8 539	-9 679
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-1 353	-8 011
Charges financières	-17 978	-21 264
Résultat financier	112 444	92 689

(1) en 2019, la Société a perçu 83 000 milliers d'euros de dividendes Thales au titre de l'exercice 2018 et 31 519 milliers d'euros d'acompte sur les dividendes au titre de l'exercice 2019. En 2018, Thales avait versé à la Société 68 291 milliers d'euros de dividendes au titre de l'exercice 2017 et 26 266 milliers d'euros d'acompte sur les dividendes au titre de l'exercice 2018.

Élément 23 - Résultat exceptionnel

(en milliers d'euros)	2019	2018
Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Immobilisations corporelles	483	844
- Immobilisations financières	0	3 726
	483	4 570
Autres produits exceptionnels (1)	107	241 050
Reprises sur provisions réglementées		
- Pour hausse des prix	10 227	11 434
- Amortissements dérogatoires	8 491	11 814
	18 718	23 248
Produits exceptionnels	19 308	268 868
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-9	0
Valeur comptable des éléments cédés		
- Immobilisations corporelles	-402	-822
- Immobilisations financières	-3 066	-3 727
	-3 468	-4 549
Autres charges exceptionnelles	-5 425	-296
Dotations aux provisions réglementées		
- Pour hausse des prix	-11 307	-9 293
- Amortissements dérogatoires	-15 235	-14 207
	-26 542	-23 500
Autres provisions exceptionnelles	0	0
Charges exceptionnelles	-35 444	-28 345
Résultat exceptionnel	-16 136	240 523

(1) courant 2018, Dassault Aviation a signé avec Safran un accord amiable qui met un terme à leur différend sur le moteur Silvercrest qui était destiné à équiper le Falcon 5X. Cet accord prévoit une perception par Dassault Aviation d'une indemnité de la part de Safran d'un montant de 280 millions de dollars, produit enregistré en autres produits exceptionnels.

Élément 24 - Ventilation de la charge d'impôts sur les résultats

(en milliers d'euros)	Résultat avant impôts	Impôts (IS)	Résultat après impôts
Résultat courant	848 544	-245 462	603 082
Résultat exceptionnel, participation et intéressement	-163 442	50 650	-112 792
Résultat net	685 102	-194 812 (1)	490 290

(1) dont Crédit d'Impôt Recherche : 32 571 milliers d'euros.

Élément 25 - Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la Société portent essentiellement sur ses activités opérationnelles et se ventilent comme suit :

Engagements donnés (en milliers d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Engagements liés à l'exécution de contrats d'exploitation	11 345 818	12 142 096
Avals et cautions	90 659	46 458
Engagements garantis par des cautions bancaires	1 427 902	1 688 860
Total	12 864 379	13 877 414

Engagements reçus (en milliers d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Carnet de commandes	16 542 900	18 425 600
Autres engagements liés à l'exécution de contrats d'exploitation	1 633 129	1 633 129
Sûretés réelles	106 725	71 029
Garanties Bpifrance Assurance export	25 957	62 854
Engagements garantis par des cautions bancaires	24 772	11 684
Total	18 333 483	20 204 296

Contrats de location simple (en milliers d'euros)	Total	À moins d'un an	À plus d'un an
Montant des paiements minimaux futurs non résiliables (non actualisés)	74 826	42 231	32 595

Les principaux contrats de location simple de la Société concernent des ensembles immobiliers de bureaux à usage industriel.

Élément 26 - Actifs et passifs éventuels

Il n'y a pas d'actifs ou passifs éventuels au 31 décembre 2019.

Élément 27 - Instruments financiers : portefeuille d'opérations de change en dollars

Dassault Aviation a un risque de change sur les ventes Falcon qui sont pour la quasi-totalité libellées en dollars US. Ce risque est couvert partiellement en utilisant des contrats de change à terme et des options de change.

Les instruments financiers détenus par Dassault Aviation sont valorisés ci-dessous à leur valeur de marché.

La valeur de marché correspond aux montants reçus ou payés en cas de résiliation totale du portefeuille, dont la contre-valeur en euros est calculée sur la base du cours du dollar à la clôture. Elle n'est pas représentative des résultats qui seront constatés lors de la réalisation des couvertures.

La valeur de marché du portefeuille n'est donnée qu'à titre indicatif. Tous les dérivés souscrits par la Société le sont à des fins de couverture. Les options souscrites sont des dérivés avec composante d'optimisation sans prise de risque supplémentaire.

	31.12.2019		31.12.2018	
Valeur de marché	Milliers de dollars	Milliers d'euros	Milliers de dollars	Milliers d'euros
Options de change	-27 505	-24 484	-11 022	-9 626
Opérations à terme	-51 645	-45 972	32 049	27 990
Total	-79 150	-70 456	21 027	18 364

Test de sensibilité des instruments dérivés de change

Une analyse de sensibilité a été réalisée afin de déterminer l'impact d'une variation du cours du dollar US par rapport à l'euro de plus ou moins 10 centimes.

Valeur de marché du portefeuille (en milliers d'euros)	31.12.2019		31.12.2018	
Position nette au bilan	-70 456		18 364	
Cours du dollar à la clôture	1 EUR = 1,1234 USD		1 EUR = 1,1450 USD	
Cours du dollar à la clôture +/- 10 centimes	1,2234 \$/€	1,0234 \$/€	1,2450 \$/€	1,0450 \$/€
Variation de la position nette au bilan (1)	+254 977	-293 839	+157 947	-190 721

(1) données calculées à partir des conditions de marché existantes aux dates d'arrêt. Elles ne sont pas représentatives des résultats qui seront constatés lors de la réalisation des couvertures.

Élément 28 - Incidences des évaluations fiscales dérogatoires

(en milliers d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Résultat de l'exercice	490 290	442 438
Impôts sur les résultats	194 812	158 003
Résultat avant impôts	685 102	600 441
Amortissements dérogatoires	6 744	2 392
Provision pour hausse des prix	1 080	-2 141
Variation des provisions réglementées	7 824	251
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	692 926	600 692

Élément 29 - Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

(en milliers d'euros)	31.12.2019	31.12.2018
Provisions réglementées :		
- Pour hausse des prix	64 773	63 693
- Amortissements dérogatoires	61 554	54 810
- Plus-values réinvesties	18	18
Assiette des accroissements	126 345	118 521
Accroissements de la dette future d'impôts	43 501	40 807
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation :		
- Participation des salariés	127 306	110 835
- Pour coûts des départs à la retraite	225 546	147 610
- Pour congés de fin de carrière	0	5 317
Autres décalages temporaires	777 956	782 236
Assiette des allègements	1 130 808	1 045 998
Allègements de la dette future d'impôts	389 337	360 137
Moins-values à long terme	0	0

Taux d'impôts au 31 décembre 2019 de 34,43 % (taux identique à celui du 31 décembre 2018).

Élément 30 - Rémunération des mandataires sociaux

Le montant global des rémunérations perçues par les mandataires sociaux, dont le détail est communiqué dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, s'élève à 5 435 229 euros pour 2019.

Élément 31 - Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	5 203
Agents de maîtrise et techniciens	2 049
Employés	391
Ouvriers	920
Total 2019	8 563
Total 2018	8 108

Élément 32 - Résultat de la Société au cours des cinq derniers exercices

Nature des indications (en milliers d'euros à l'exception du point 3/ en euros par action)	2015	2016	2017	2018	2019
1/ Situation financière en fin d'exercice					
a. Capital social	72 980	66 006	66 495	66 790	66 790
b. Nombre d'actions émises	9 122 538	8 250 785	8 311 921	8 348 703	8 348 703
2/ Résultat global des opérations effectives					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	3 325 998	3 161 147	4 184 368	4 398 911	6 976 456
b. Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	216 355	324 766	513 312	734 937	929 034
c. Impôts sur les bénéfices	42 327	29 954	68 912	158 003	194 812
d. Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	283 254	256 696	309 500	442 438	490 290
e. Montant des bénéfices distribués (1)	110 383	99 834	127 172	176 993	212 057 (2)
3/ Résultat des opérations réduit à une seule action en euros					
a. Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	19,1	35,7	53,5	69,1	87,9
b. Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	31,0	31,1	37,2	53,0	58,7
c. Dividende versé à chaque action	12,1	12,1	15,3	21,2	25,4 (2)
4/ Personnel					
a. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	8 284	8 396	8 155	8 108	8 563
b. Salaires et traitements	472 158	472 939	475 416	492 506	517 276
c. Charges sociales	252 729	253 882	250 896	266 212	288 862
5/ Montant de la participation du personnel	66 629	59 895	74 019	110 835	127 306
6/ Montant de l'intéressement	21 000	20 000	20 000	20 000	20 000

(1) les dividendes au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2018 ont été versés pour 176 238 milliers d'euros, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2017 ont été versés pour 126 604 milliers d'euros, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016 pour 99 367 milliers d'euros, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015 pour 105 422 milliers d'euros, déduction faite des dividendes sur les actions auto-détenues.

(2) proposé par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale, sous réserve du dividende non versé aux actions auto-détenues au moment de la mise en paiement.